

# le Schéma de Cohérence Territoriale

Lancement de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) » pour le Syndicat Mixte du Pays Maritime et Rural du Montreuillois

La Communauté  
d'Agglomération des Deux  
Baies en Montreuillois,

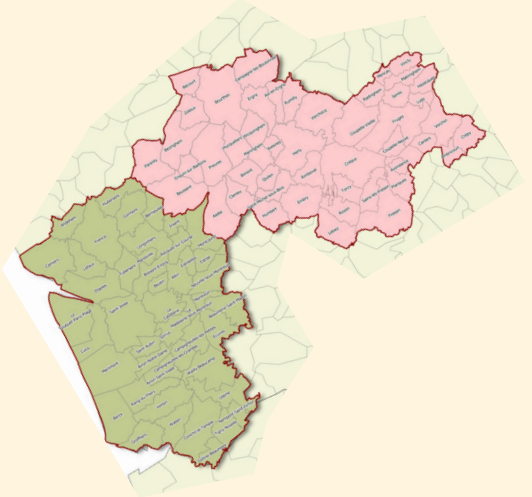
la Communauté de  
Communes du Haut-Pays  
du Montreuillois

Les élus du Syndicat  
Mixte du Pays  
Maritime et Rural du  
Montreuillois,

ont fait le choix de s'engager, par délibération, dans la  
révision de leur document de planification commun



**Le SCOT**



après analyse des  
enjeux du territoire

## UN PROJET DE TERRITOIRE

document de planification dont le  
rôle est la construction d'une  
vision commune de l'aménagement  
de l'espace à l'horizon des 20  
prochaines années

## UNE MISE EN COHÉRENCE DES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT

offrant un cadre partagé en  
matière d'habitat, de  
développement économique, de  
préservation de l'environnement,  
de gestion des risques ou encore  
de mobilités.

sous la forme  
d'orientations et  
d'objectifs.

une fois le projet  
formalisé et voté par  
les élus

les politiques sectorielles liées à  
l'aménagement devront s'y conformer  
et notamment les documents d'urbanisme et  
grands projets des deux collectivités.

# Pourquoi un Scot?

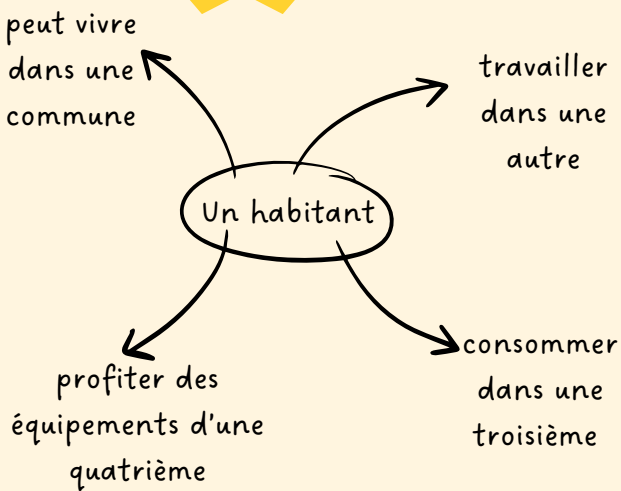
## RÉPONDRE AUX ENJEUX DE TERRITOIRE

Dépasser les limites intercommunales est souvent nécessaire afin de répondre aux différents enjeux de l'aménagement.

## RÉPONDRE AUX OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES ET DE TERRITORIALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le SCOT comme document de planification joue un rôle majeur et intégrateur dans la territorialisation des objectifs de planification régionaux et nationaux

En effet, au QUOTIDIEN



L'échelon SCOT permet d'être le plus en phase avec la réalité des bassins de vie locaux et apparaît comme une échelle cohérente pour la mise en musique de l'ensemble des documents locaux de planification.

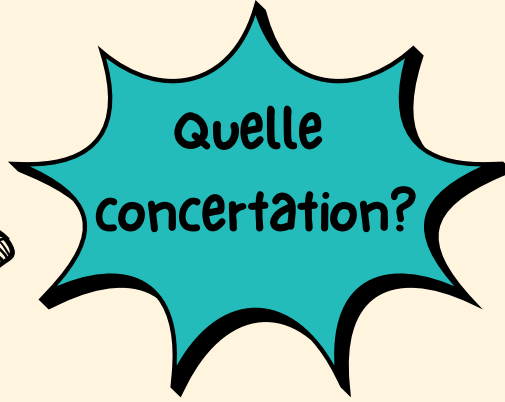
# Mais

également, au vu de son champ d'action, il peut s'ouvrir à des éléments tels que

la lutte contre l'artificialisation des sols

l'aménagement artisanal, commercial et logistique

la prise en compte du recul du trait de côte

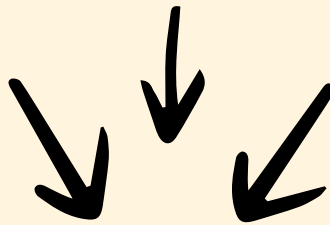


Première  
étape



la phase de  
diagnostic

le projet de SCoT sera détaillé et concerté tout au long  
de son élaboration



AVEC LES HABITANTS

via des réunions publiques  
afin de recueillir les  
contributions et de répondre  
aux éventuelles  
interrogations.

via des articles, panneaux  
d'expositions, ateliers et  
modalités plus ludiques à  
définir (bande dessinée,  
capsule vidéo...).

via un registre d'observation  
d'ores et déjà disponible aux  
sièges des deux  
intercommunalités